

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAUREAT 2007 Série S

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de la circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, des documents d'accompagnement de l'épreuve, en ligne sur Eduscol et du texte d'orientation de l'Inspection Générale d'Histoire et Géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

Compositions :

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

○ **Composition de géographie 1 :**

La superpuissance des États-Unis : aspects et inscription dans l'espace mondial

Le cadre du sujet et la problématique

Le sujet reprend les termes du commentaire du programme sur la superpuissance des États-Unis. Il ne doit donc pas surprendre le candidat. Le sujet, par son échelle, exclut l'étude de l'organisation du territoire. Il s'agit de présenter ce qui fait la puissance des États-Unis, définie comme sa capacité d'influence. Le candidat doit montrer comment cette puissance s'exprime au niveau mondial, ce qui inclut également le niveau continental. L'échelle mondiale, la combinaison des critères et la diversité des formes de puissance permettent de parler de superpuissance

Le plan est libre. Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet.

« La superpuissance est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire) » (programme de terminale, BO n°7 du 3 octobre 2002). Les candidats peuvent par exemple faire référence à l'importance des firmes multinationales, au rôle du dollar, à la capacité d'innovation technologique, au rayonnement culturel et linguistique voire idéologique d'un État perçu comme un modèle... Ils peuvent également évoquer les moyens qu'ont les États-Unis d'imposer leur puissance. Mais le candidat doit aussi montrer que la puissance des États-Unis repose sur sa capacité d'attraction.

Cette superpuissance s'inscrit au niveau continental notamment par des accords avec différents pays (ex. l'ALENA) et au niveau mondial. Le candidat doit pouvoir évoquer un certain nombre de formes prises par cette puissance (par exemple : place dans les différentes organisations internationales dont certaines ont leur siège aux États-Unis, investissements dans le monde et capacité à drainer les capitaux internationaux, maîtrise de réseaux d'échanges et de ressources vitales,

déploiement de forces dans le monde par des interventions et une présence militaire, etc.). Il s'agira aussi de montrer que cette superpuissance ne s'inscrit pas dans le monde de façon égale et rencontre des concurrences voire des oppositions.

○ **Composition de géographie 2 :**

Des Nord, des Sud

Le sujet porte sur la première partie du programme de la série S, « Un espace mondialisé » et plus précisément sur « Les centres d'impulsion et les inégalités de développement », thème auquel il est conseillé de consacrer 5 ou 6 heures.

Ce sujet très classique ne peut surprendre le candidat. Il permet de vérifier qu'il maîtrise les notions de développement, de Nord et de Sud et une typologie spatiale de l'inégal développement à l'échelle mondiale.

Plusieurs plans sont possibles

Quelques éléments que l'on peut attendre dans une composition mais qui ne sont pas tous exigibles :

- Une définition critique de la notion de Nord-Sud et de développement.
- Une description pertinente des ensembles Nord et Sud.
- Une hiérarchisation des pays du Nord.
- Une typologie des pays du Sud (les PMA, les NPI).
- Des manifestations concrètes des retards de développement.
- Les dynamiques différenciées des grands ensembles régionaux.
- Des éléments explicatifs : en quoi la mondialisation et les flux entre les ensembles régionaux participent aux contrastes de développement.

On ne peut attendre un exposé exhaustif de la question étant données son ampleur et la diversité des approches possibles.

La présence d'une et, *a fortiori*, de plusieurs productions graphiques sera valorisée.

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut

40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude de l'ensemble documentaire :
Quels sont les espaces moteurs de la mondialisation ?

Le sujet porte sur la première partie du programme en S, *Les centres d'impulsion et les inégalités de développement*, pour 5 ou 6 heures de cours conseillées. Le candidat peut aussi puiser des références dans la deuxième partie du programme qui amène à traiter les trois grandes aires de puissance.

Le sujet invite à identifier et caractériser les lieux de la mondialisation qui, à différentes échelles, concentrent les activités de commandement et d'innovation et vers lesquels convergent les flux.

Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions

1. Nommez les trois centres d'impulsion majeurs de l'économie mondiale et dégagez leurs principales caractéristiques (documents 1 et 2).

Les trois centres d'impulsion ou Triade sont l'Amérique du Nord, l'Union européenne et le Japon.

Ils assurent l'essentiel du commerce mondial, échangent surtout entre eux, et concentrent les principales places boursières.

Ces trois pôles concentrent les métropoles mondiales qui jouent un rôle prépondérant (document 2).

2. D'après les documents 1, 2 et 4, quelle est l'importance du pôle européen ?

Premier pôle commercial mais avec un commerce intra zone dominant.

La plus importante concentration en nombre de places boursières.

Au cœur des réseaux de communications selon le document 4.

3. Précisez les fonctions des grandes métropoles (documents 2, 3, 4 et 5). Quelles fonctions font de New York une « ville-monde » ?

- Les fonctions des grandes métropoles : commandement économique (financier, commercial) par la présence des sièges sociaux des grandes entreprises, d'un tertiaire de haut niveau à leur service, de la recherche. Commandement politique, culturel et artistique.
- New York est une « ville-monde » parce qu'elle est le siège de la principale organisation internationale, des deux principales bourses mondiales, des grandes firmes transnationales et parce qu'elle dispose d'infrastructures de communication la mettant en relation avec le reste du monde.

4. Identifiez les relations que les grandes métropoles entretiennent entre elles (documents 2, 3, 4 et 5).

Des relations financières (le « circuit financier mondial »), des relations commerciales et des flux de voyageurs (l'importance des infrastructures de transports), des implantations de firmes étrangères (par exemple des firmes françaises à New York).

5. Comment se manifeste, dans le paysage, la puissance économique de Singapour (document 5) ?

Par l'étendue des installations portuaires pour conteneurs.

Par l'importance de son CBD en arrière plan, symbole de puissance.

Deuxième partie : réponse organisée

Les réponses aux questions de la première partie, les différentes échelles des documents et leurs connaissances doivent permettre aux candidats de dégager les éléments de réponse suivants :

- Les trois principaux centres d'impulsion sont les moteurs de la mondialisation : ils se partagent la domination de l'économie mondiale (production, échanges commerciaux, flux financiers) et sont les pays d'origine des principales firmes transnationales
- A l'intérieur de ces trois pôles, les métropoles mondiales (européennes, japonaises et nord-américaines, ainsi que les métropoles de l'Asie orientale) jouent un rôle économique (nœuds de communication, sièges des principales bourses, des FTN), politique et culturel prépondérant. Par leurs relations, elles constituent un « archipel mégapolitain mondial » avec un paysage urbain typique.
- Beaucoup d'entre elles sont localisées sur les principales façades maritimes.

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Explication d'un document d'histoire

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.

Le correcteur évalue :

- la compréhension globale du document ;
- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

- **Explication d'un document d'histoire 1 :**

Georges Clemenceau répond au discours de Jules Ferry

L'étude de ce texte s'inscrit dans la deuxième partie du programme d'histoire, *colonisation et indépendance*, plus précisément dans le premier thème, *la colonisation européenne et le système colonial*, qui englobe la période qui va du milieu du XIX^e siècle au milieu des années 1960.

1. À quel moment de l'histoire de la colonisation se situe ce débat parlementaire ?

Ce débat parlementaire a lieu à la fin du mois de juillet 1885.

Le contexte international est celui d'une compétition accélérée entre les puissances colonisatrices depuis le début des années 1880 tant en Afrique, qu'en Asie, dans l'océan Indien et dans l'océan Pacifique dans le cadre des difficultés économiques générées par la Grande dépression.

En France, Jules Ferry à la tête du parti colonial, Président du Conseil, a été renversé en mars 1885 à la suite d'une défaite au Tonkin ; le débat colonial occupe alors le devant de la scène politique.

2. Selon Georges Clemenceau, quels sont les arguments de Jules Ferry pour justifier les expéditions coloniales ?

- Des arguments économiques : la colonisation offre des débouchés.

- L'idée d'une « mission civilisatrice » de la France s'appuyant sur une hiérarchie entre les races humaines, les unes étant « supérieures » et les autres « inférieures ».

- Des arguments militaires et nationalistes : la colonisation permet à la France de remporter des victoires militaires.

3. Quelles sont les positions défendues ici par Georges Clemenceau ?

- Un coût humain et financier beaucoup trop élevé

- Clemenceau récuse la théorie de la hiérarchie des races humaines qui a servi aux Allemands pour expliquer leur victoire sur les Français.

- Il faut rendre plus forte la France vaincue avant de la lancer dans des entreprises guerrières lointaines.

4. Comment peut-on qualifier les positions de Jules Ferry et de Georges Clemenceau dans le débat sur la question coloniale ?

Jules Ferry est sur une position colonialiste tandis que Clemenceau lui, est anticolonialiste.

Explication d'un document d'histoire 2 :

Le plan Marshall et la conférence de Paris (27 juin 1947)

L'étude de ce texte s'inscrit dans la première partie du programme d'histoire, « les relations internationales depuis 1945 », plus précisément dans le premier thème « la guerre froide (1947-1991) ».

1. Rappelez brièvement la situation économique et politique de l'Europe en 1947.

La situation économique :

Europe en ruines après six ans de guerre qui l'ont anéantie. Elle est dépendante économiquement et financièrement des États-Unis.

La situation politique :

Dès 1946, la Grande Alliance entre les États-Unis et leurs alliés occidentaux d'un côté et l'URSS, de l'autre, se transforme en rivalité ouverte : mars 1946, discours prononcé par W. Churchill à Fulton en présence de Truman pour dénoncer la mainmise de l'URSS sur l'Europe orientale, désaccord sur le devenir de l'Allemagne... En mars 1947, dans un message au Congrès, le président Truman affirme la mise en œuvre d'une politique d' "endiguement " du communisme.

2. Précisez ce qu'est le plan Marshall et les motifs pour lesquels il a été mis en place.

Plan Marshall : offre d'aide économique faite par les États-Unis à l'ensemble des pays d'Europe (y compris à l'URSS et aux pays d'Europe orientale alors occupés par l'Armée rouge) en juin 1947.

Pour les États-Unis, il s'agit d'arrêter ou d'empêcher le développement du communisme en Europe en proposant une aide financière massive aux pays qui veulent rester "libres".

3. Pour quelles raisons « la France et l'Angleterre se mirent d'accord pour inviter Molotov à une réunion » à Paris ?

La France et l'Angleterre invitent l'URSS à Paris pour étudier l'offre américaine d'aide économique d'une part parce que le plan Marshall est proposé à l'ensemble des pays d'Europe mais aussi parce que cela oblige l'URSS à dévoiler sa stratégie politique en Europe orientale (3^e paragraphe).

4. Pourquoi Molotov refuse-t-il le Plan Marshall ?

Molotov refuse le plan Marshall considéré comme un moyen d'ingérence des États-Unis : « un tel programme porterait atteinte à la souveraineté des États ».

5. À quelle « clarification définitive de la politique communiste » en Europe ce refus a-t-il mené ?

Le refus de l'aide américaine par les Soviétiques et les pays d'Europe orientale occupés par l'Armée rouge marque le début de la Guerre froide : bipolarisation de l'Europe et du monde en deux blocs opposés, octobre 1947 création du Kominform et doctrine Jdanov.